

MARQUETTE

LA FERMETURE DES Ets DECAUVILLE

Nous avons reçu la lettre suivante que le Comité d'établissement « Decauville » a adressé à M. Maurice Schumann, le ministre des Affaires Sociales :

Notre lettre du 12 février vous traduisait toute l'inquiétude du personnel sur la stabilité de son emploi ; nous étions en effet 500 en 1958 ; par licenciements répétés, nous sommes tombés à 140 : c'est maintenant terminé et nous serons zéro au 31 juillet prochain.

La direction générale, après avoir pris connaissance du bilan déficitaire, a décidé de fermer ses portes. Le carnet actuel est de 14.000 heures par mois, il est très insuffisant et bien au-dessous de la rentabilité de l'usine.

La direction estime que toutes les fabrications doivent se regrouper à l'usine de Corbeil dont les délégués se sont très bien défendus dernièrement auprès du ministre de l'Emploi, M. Chirac.

Monsieur le maire de Marquette, la population de la ville et des environs, le comité et le personnel ne comprennent pas : l'usine est en effet bordée par le canal, une rue principale et deux rues secondaires ; elle possède un embranchement particulier et il est difficile de trouver meilleure situation géographique en banlieue de Lille.

La marché de la métallurgie est actuellement faussé par les sociétés qui veulent surnager le dernier quart d'heure en acceptant des commandes à perte. Si une telle façon de travailler continue, le pays (en particulier notre région mal défendue par ses représentants) sera atteint par un chômage sans précédent.

La majeure partie des commandes anciennes nous était passée par les mines, la S.N.C.F. et l'Armement, mais l'usine s'est reconvertie et fabrique actuellement des engins de travaux publics, compresseurs de chantiers, chariots élévateurs, dumpers, char-

geuses, etc..., cette transformation s'est faite en vain.

En résumé le personnel pense, à juste raison, que le gouvernement doit maintenant intervenir pour nous procurer une forte commande d'armement par exemple, un prêt ne suffira pas, c'est par un manque de travail et d'affaires que la société trépassé comme beaucoup d'autres de notre région.

Nous comptons en particulier sur vous, Monsieur le ministre, pour intervenir dans ce sens et énergiquement auprès du pouvoir : le temps presse et le 31 juillet est proche.

Veillez agréer, etc...

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Service automobile. — Les personnes âgées ou malades sont informées qu'un service automobile assurera leur transport les 23 et 30 juin pour les élections législatives.

Se faire inscrire à la mairie, bureau des élections, avant le samedi 22 juin à 11 h 30 ou dans chacun des bureaux de vote le jour du scrutin avant 10 h.

Vote par correspondance. — Il est rappelé aux personnes âgées, malades ou infirmes de la commune désirant voter par correspondance qu'elles peuvent faire prendre les renseignements nécessaires à la mairie, bureau des élections, avant le samedi 22 juin.

ANCIENS COMBATTANTS U.N.C. —

Le voyage pour les cérémonies de Nieuport est avancé au 7 juillet. Un repas à prix très intéressant sera servi dans un restaurant de Coxyde. Les inscriptions pour le voyage et le repas seront reçues jusqu'au 25 juin, date limite, chez M. Détailleur, mairie de Marquette, et chez le vice-président R. China, 151, rue du Général-Leclerc